

Communiqué de presse

Invitation presse le 27 novembre salle forum à pôle sud : signature de la charte du CSA3D

Les collectivités territoriales étant confrontées à de nouveaux défis et impératifs, la mise en place d'outils de mutualisation et le renforcement de la coopération entre les territoires sont devenus incontournables.

C'est le cas en matière de traitement des déchets où le durcissement des contraintes réglementaires, les engagements du Grenelle, les enjeux financiers, etc, obligent ces collectivités à développer une vision stratégique commune, globale et cohérente.

Tel est le sens de la **Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets (CSA3D)** dont les principaux objectifs se déclinent selon trois principaux axes :

Constituer un réseau d'échanges sur des problématiques communes comme les mâchefers, le suivi environnemental des installations, la comparaison des coûts de fonctionnement, la gestion et le traitement des encombrants, le groupement des ventes de matières premières issues du tri, etc,

Mutualiser les équipements publics et les compétences par la mise en place de groupement de commandes, d'un inter dépannage entre installations ,etc,

Développer une stratégie commune en matière de gestion et traitement des déchets grâce à une vision globale à l'échelle du **sillon alpin**, à la maîtrise de la gestion des déchets en termes techniques, environnementaux, financiers, et assurer une cohérence dans l'organisation du territoire (limiter le « tourisme » des déchets par exemple).

Onze mois seulement après la signature de la charte scellant la coopération des sept membres « fondateurs » (1), la nécessité pour huit nouveaux adhérents (2) de s'intégrer dans ce cadre commun renforce la collaboration entre les territoires. Au total ce sont **1292 communes et plus de 2,5 millions d'habitants** qui seront concernés par cette nouvelle structure.

C'est donc le **27 novembre, à 11h**, salle le forum à pôle sud que se signera la charte officialisant l'arrivée des nouveaux adhérents .

(1) Grenoble Alpes Métropole, la communauté d'agglomération du pays du Voironnais, Savoie déchets, la communauté de communes de l'Oisans, le syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA), le Syndicat Intercommunal du BRED A et de la Combe de Savoie (SIBRECSA) , le Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche-Drôme (SYTRAD).

(2) SMITOM de Tarentaise, SIFEAGE, syndicat des Portes de Provence (SYPP), SICTOM de la Bièvre, communauté de communes du Pays du Grésivaudan, SICTDM matheysine, communauté de communes du Briançonnais, SIVOM région de Cluses